**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 27 janvier 2022**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

40ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 24 janvier au 04 février 2022

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU TIMOR-LESTE**

Le Sénégal souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Timor-Leste et la félicite pour la présentation de son rapport au titre de cette 40ème session de l’EPU.

La délégation sénégalaise salue les mesures prises par le Gouvernement timorais en vue de renforcer ses mécanismes de protection et de promotion des droits de l’homme. A ce titre, elle se réjouit de l’adoption du deuxième plan d’action contre la violence fondée sur le genre, du plan national pour l’enfance et le plan d’action nationale pour les personnes handicapées, entre autres.

Dans un esprit constructif, le Sénégal voudrait soumettre à la délégation timoraise les recommandations suivantes :

* Envisager de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
* Poursuivre les efforts pour garantir l’accès à l’éducation à toutes les couches de la population sur toute l’étendue du territoire.

En définitive, le Sénégal souhaite plein succès au Timor-Leste dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**